



Vous êtes par la présente convoqué(e)s à une séance extraordinaire du conseil municipal le 16 décembre 2024 à 18h30 au Centre municipal.

Projet d'ordre du jour

Administration générale

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du projet de règlement numéro 2024-07 ayant pour objet de fixer les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2025
4. Renouvellement de notre adhésion annuelle à la FEDERATION CANADIENNE DES MUNICIPALITES (FCM)
5. Vœux de Noël proposition de TVMITIS
6. Appui pour la prévention du suicide au Bas-Saint-Laurent


Hygiène du milieu

7. Adoption du règlement numéro 2024-08 fixant les tarifs de compensation d'aqueduc
8. Adoption du règlement numéro 2024-09 fixant les tarifs de compensation d'égout
9. Adoption du règlement numéro 2024-10 fixant les tarifs de compensation pour la disposition des matières résiduelles
10. Acceptation de l'entente tarifaire annuelle 2025 de H2LAB pour l'atteinte des objectifs environnementaux en eau potable
11. Adoption du règlement 2024 – 11 modifiant le règlement 2021-03 décrétant les tarifs de compensation pour le service d'aqueduc de la Pointe-Aux-Cenelles, ainsi que pour les usagers hors territoire, et les normes d'administration du réseau



12. Période de questions

13. Clôture de la séance



JULIE DUBÉ
Directrice générale

Le 13 décembre 2024